

**Collège n°4 : Personnes physiques ou morales de droits  
privé, souhaitant s'impliquer dans le développement  
agricole et rural de Belledonne**

Madame, Monsieur,

En associant dans une même structure les agriculteurs, les élus locaux, mais aussi d'autres acteurs et partenaires souhaitant s'investir dans le développement agricole et rural de Belledonne comme vous, l'ADABEL est depuis plus de 35 ans un partenaire reconnu du développement agricole et rural sur Belledonne et un interlocuteur de proximité pour vous toutes et tous. Voilà pourquoi nous vous proposons de nous rejoindre en remplissant et en envoyant le bulletin d'adhésion ci-dessous.

26 €, c'est votre participation à la vie de l'ADABEL.

**MERCI !**

En vous remerciant d'avance de la confiance que vous nous accordez, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Les responsables de l'ADABEL



**JUSTIFICATIF DE COTISATION 2023 à l'ADABEL**

Cotisation 2023 d'un montant de 26 €, payée le..... par virement ou par chèque n°..... libellé à l'ordre **ADABEL**, et adressé à ADABEL, Mairie des Adrets – Parc de la Mairie, 61 rue du Cardelet 38190 LES ADRETS



à renvoyer à

ADABEL, Mairie des Adrets – Parc de la Mairie, 61 rue du Cardelet 38190 LES ADRETS

ou par mail à [contact.adabel@gmail.com](mailto:contact.adabel@gmail.com)

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

Règlement par :

Chèque

Virement (IBAN : FR76 1390 6000 6323 1315 8600 083, BIC : AGRIFRPP839)